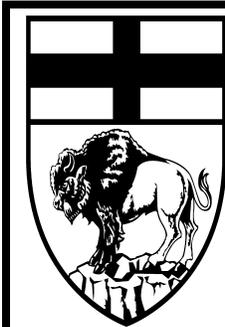


Mercredi 18 mai 2011



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 48
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* BJORNSON

(N° 24) — *Loi sur le financement de l'innovation/The Innovation Funding Act*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 39) — *Loi sur la protection des familles en deuil (modification de diverses dispositions législatives)/The Grieving Families Protection Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 40) — *Loi sur les condominiums et modifications législatives en matière de conversion en condominium/The Condominium Act and Amendments Respecting Condominium Conversions (Various Acts Amended)*

M^{me} DRIEDGER

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière (civières motorisées)/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act (Power-Assisted Stretchers)*

M^{me} ROWAT

(N° 211) — *Loi sur l'accès aux défibrillateurs/The Defibrillator Access Act*

M^{me} DRIEDGER

(N^o 216) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (plafonnement des frais administratifs)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Capping Administrative Costs)*

M. GOERTZEN

(N^o 220) — *Loi sur l'indemnisation des victimes de pornographie juvénile/The Justice for Victims of Child Pornography Act*

M^{me} BRICK

(N^o 300) — *Loi modifiant la Loi sur la fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

PÉTITIONS

M. BOROTSIK

M^{me} MITCHELSON

M. DERKACH

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. PEDERSEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(5 h 57 min)

(Assemblée — Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales)

(salle 255 — Infrastructures et Transports)

(salle 254 — Gestion des ressources hydriques)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)*

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur l'arbitrage relatif aux pompiers et aux travailleurs paramédicaux/The Firefighters and Paramedics Arbitration Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 18) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 20) — *Loi sur l'accès du public aux défibrillateurs/The Defibrillator Public Access Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 21) — *Loi sur la Journée de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus/The Organ and Tissue Donation Awareness Day Act*

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 23) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M^{me} la ministre SELBY

(N^o 26) — *Loi sur l'Université de Saint-Boniface/The Université de Saint-Boniface Act*

M^{me} la ministre WOWCHUK

(N^o 27) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien-canadien au Manitoba/The Manitoba Ukrainian Canadian Heritage Day Act*

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 28) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (obligation de faire rapport des cas d'intimidation et des préjudices subis)/The Public Schools Amendment Act (Reporting Bullying and Other Harm)*

M. le ministre SWAN

(N^o 29) — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 30) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 32) — *Loi sur les services essentiels (soins de santé) et modifications connexes/The Essential Services (Health Care) and Related Amendments Act*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 34) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption s'appliquant au personnel du bureau du commissaire aux incendies)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re OFC Personnel)*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de téléphonie cellulaire)/The Consumer Protection Amendment Act (Cell Phone Contracts)*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 36) — *Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes et modifications concernant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Adult Abuse Registry Act and Amendments to The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N^o 37) — *Loi modifiant le Code de la route (exigences en matière de rapports d'accident)/The Highway Traffic Amendment Act (Accident Reporting Requirements)*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (responsabilisation et transparence)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Accountability and Transparency)*

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES AU COURS D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

M. GOERTZEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le ministre de la Justice à lui fournir immédiatement une liste complète des mandats d'arrestation qui ont été supprimés en 2009 et en 2010 ainsi que la nature des infractions en cause.

**QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS —
ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE**

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE — QUATRIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. PEDERSEN

17. Lorsqu'on choisira le tracé de la ligne de transport Bipole III, obtiendra-t-on les emprises nécessaires en proposant aux propriétaires fonciers qui sont des particuliers des servitudes ou en achetant leurs biens-fonds? De quelle façon la valeur de ces biens-fonds sera-t-elle déterminée?
18. Hydro-Manitoba a annoncé publiquement qu'elle ne peut pas utiliser l'expropriation comme mesure d'acquisition d'emprises. Le gouvernement du Manitoba expropriera-t-il les biens-fonds privés au nom d'Hydro-Manitoba en vue de la construction de Bipole III si les propriétaires ne parviennent pas à une entente acceptable avec Hydro-Manitoba?
19. Quelle sera la distance minimale entre Bipole III et les résidences, les cours et les fermes d'élevage?
20. Quels sont les critères d'Hydro-Manitoba pour déterminer les effets de Bipole III sur les animaux d'élevage?
21. Quels sont les effets sur les services de téléphonie cellulaire, les systèmes de positionnement global (GPS) et l'équipement électronique qui sont à proximité de Bipole III?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 41) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M^{me} BLADY — Logement abordable et protection des locataires

12. Attendu :

que la Stratégie à long terme de logement abordable du Manitoba, FoyersClés, vise à offrir un leadership en matière de logement de manière à contribuer à la santé ainsi qu'au bien-être social et économique de tous les Manitobains;

que l'amélioration des opportunités en matière de logement pour les personnes de différents niveaux de revenus nécessitera des investissements dans la construction de nouvelles unités d'habitation, l'amélioration des logements existants, l'aide aux personnes dans le besoin et l'établissement de partenariats forts avec les autres niveaux de gouvernement et le secteur privé;

que des règlements strictes en matière de logement ont permis un marché plus stable et prévisible pour les locataires tout en maintenant les loyers à des niveaux qui sont parmi les plus bas au Canada;

que le loyer moyen annuel pour un appartement à une chambre à Winnipeg coûte 1 392 \$ de moins qu'à Saskatoon, où il n'y a pas de réglementation relativement au logement, alors que le taux de vacance y est le même qu'au Manitoba;

que la construction de nouveaux logements locatifs à Winnipeg se fait à un rythme plus élevé que dans les autres grandes villes canadiennes, telles que Toronto, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver, et que 2 836 nouveaux baux y ont été signés au cours des cinq dernières années,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer à protéger davantage les locataires tout en encourageant les locateurs à investir;

qu'on exhorte l'Assemblée à rejeter la position de l'opposition officielle qui demande que la réglementation sur les loyers soit abandonnée.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mercredi 25 mai 2011, à 19 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Report to the Legislative Assembly: Performance Audits » et daté de décembre 2010 — Chapitre 2 : « Economic Development: Loans and Investments under *The Development Corporation Act* »;
 - comptes publics pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2010 (volumes 1, 2, 3 et 4);
 - rapport du vérificateur général intitulé « Audit of the Public Accounts for the year ended March 31, 2010 ».
-